

**CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES**  
SESSION DU 14 DECEMBRE 2020.

**AMENDEMENT BUDGETAIRE**  
BUDGET PRIMITIF 2021

**PRESENTE PAR LE GROUPE : RCES**

<b>Plan pour les médicaments et des masques FFP2 « made in Auvergne-Rhône-Alpes »</b>
---

**Exposé des motifs :**

La crise de la COVID-19 a montré notre vulnérabilité et notre dépendance. Après plus de 30 années de désindustrialisation, nous sommes de plus en dépendant des autres pays, qu'il s'agisse des masques ou des médicaments, biens pourtant essentiels à la bonne situation sanitaire du pays. Il y a dix ans, en France nous produisons 80% des médicaments, en 2020 80% des médicaments sont importés. Il est plus qu'urgent de mettre un plan pour relocaliser la production des médicaments et aussi des masques FFP2 et de l'ensemble des produits nécessitant de lutter contre le COVID-19.

**Impact budgétaire de l'amendement**

Nature des crédits	Modification proposée	Imputation
Autorisation de programme	+ 10 M€	Chapitre 909 Sous-fonction 1
Crédits de paiement d'investissement	+ 2 M€	Chapitre 909 Sous-fonction 1
	- 2 M€	Chapitre 908 Sous-fonction 2 Rubrique 21